



BSB : Brevet de Surveillant de Baignade

A savoir

Le **Surveillant de Baignade** organise et surveille la baignade des enfants dans les accueils collectifs de mineurs.

Le B.S.B. vérifie l'aptitude de son titulaire à assurer la sécurité des baignades, à sauver et à ranimer.

Le brevet de surveillant de baignade est un diplôme fédéral exclusif de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme.

Elle en a désormais la charge en matière d'organisation et de déroulement des examens et délivre les diplômes en conséquence.

Le contenu des épreuves a été également modifié, il répond à un double objectif :

- Objectif de Sécurité des personnes en permettant à son titulaire de pouvoir surveiller, sauver et ranimer.
- Objectif de Prévention des noyades.

Avant même l'aspect de surveillance, une baignade doit être avant tout bien préparée. C'est pourquoi le surveillant de baignade travaille toujours en deux temps :

1. Il prépare la baignade :

- Faire le point avec l'équipe d'animation, connaître les appréhensions des enfants, aménager la zone des activités de baignade.

2. Il surveille la baignade :

- Assurer la sécurité de tout le groupe, faire respecter les règles en développant un esprit de prévention chez les jeunes, conserver ses capacités d'intervention.

La Formation

Il faut être âgé de 18 ans au 1er Juillet de l'année en cours.

Etre reconnu apte médicalement à la pratique de la natation et du sauvetage
Avoir un minimum d'aptitude et d'entraînement à la natation.

La formation (35 heures environ) s'adresse exclusivement aux personnes qui souhaitent encadrer la baignade des enfants dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (centres de vacances et de loisirs).

Posséder le brevet de Surveillant de Baignade (SB) c'est l'assurance d'avoir un job d'été compte tenu de la demande toujours croissante de personnes qualifiées.

Trois épreuves éliminatoires :

- Le lancer du "ballon de sauvetage"
- Le 50 mètres sauvetage mannequin
- Un parcours de 200 mètres en nage libre avec franchissement d'obstacles

Epreuves théoriques et pratiques :

- Soins de première urgence aux accidentés et noyés (cette épreuve permet de contrôler les connaissances du candidat dans le cadre des gestes classiques du secourisme)
- Epreuve pratique (éliminatoire non notée)
Cette épreuve comprend obligatoirement une démonstration correcte d'une méthode orale de ventilation artificielle (bouche à bouche et bouche à nez) associée au Massage Cardiaque Externe, une mise du sujet en position latérale de sécurité (PLS).
- Réglementation et organisation des baignades en centres de vacances et de loisirs
Interrogation orale comprenant deux questions
- Prévention des noyades
Interrogation orale comprenant deux questions

Objectifs

A l'issue de la formation vous serez capable de :

- Déterminer les risques de noyades et d'accidents dans les différentes situations
- Porter assistance à un baigneur en détresse et prodiguer les gestes de secours nécessaires
- Organiser les baignades des enfants en collaboration avec l'équipe d'animation
- Connaître et faire respecter la réglementation des baignades dans les lieux aménagés ou non aménagés

Perspective d'évolution :

Le BNSSA : Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique.

Il permet de surveiller seul une piscine, un plan d'eau d'accès gratuit, ou d'entrer dans une équipe de maîtres nageurs sauveteurs.

Adresses Utiles

Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme (F.F.S.S.)

28, rue Lacroix - 75017 Paris

☎ 01.46.27.62.90

<http://www.ffss.fr>

Ligue de l'Ile de France de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme :

105, avenue du Belvédère

93310 Le Pré Saint Gervais :

☎ 01.48.40.81.46

Suresnes Information Jeunesse 3 lieux pour s'informer, se documenter

www.sij.asso.fr

BIJ de la Passerelle

Passerelle des Arts

Avenue du Général de Gaulle

☎ 01.47.72.35.73

PIJ Payret Dortail

13, rue M. Payret Dortail

☎ 01.45.06.41.38

PIJ Caron Jaurès

27 ter, rue Albert Caron

☎ 01.47.72.28.07

POUR S'ENTRAINER.

Piscine des Raguidelles

27, rue des Tourneroches

☎ 01.47.72.73.25

Piscine de Nanterre

136, avenue Joliot Curie

92000 Nanterre

☎ 01 41 37 19 00

Fonds doc

Fiche Actuel CIDJ :

« Maître nageur sauveteur » n° 2.4833

« Les vacances pour enfants et adolescents (liste des organismes de vacances) » n°7.3